

ENSEMBLE ET INFORMÉS

09 / 2026

CHIFFRES CLÉS AU 31 AOÛT 2026 (DONNÉES INDICATIVES)



112.38%

DEGRÉ
DE COUVERTURE
(NON-AUDITÉ)



+ 4.73%

PERFORMANCE
NETTE
(NON-AUDITÉE)

*Notre Fondation a un total de l'actif de CHF 8.565 Milliards.
33'189 personnes sont affiliées et 4'159 rentiers sont assurés.*

Chers assurés, chères entreprises affiliées, chers partenaires,

Nous espérons que notre message vous trouve en bonne santé et que vous avez passé une agréable rentrée.



SITUATION SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

Vue par notre CIO, Jean-Bernard Georges

La politique monétaire américaine a été au centre de l'attention des investisseurs au cours des dernières semaines.

Lors du très attendu symposium annuel de Jackson Hole, Kevin Warsh a donné des gages de sérieux aux marchés, en réitérant l'objectif d'une inflation à 2% et en ouvrant la voie à une future hausse des taux directeurs, peut-être dès septembre ?

L'inflation reste en effet élevée aux États-Unis, à 3.4%, et les perspectives pour les prochains mois sont loin d'être roses avec un prix du pétrole qui continue de grimper à la suite de la reprise des hostilités dans le golfe Persique, et avec un marché du travail qui affiche un nombre important de créations d'emplois.

COPRE

D'autres matières premières ne sont pas en reste : Le prix du cuivre atteint des records historiques, témoignant de la vigueur de l'activité économique liée au cycle d'investissement dans l'Intelligence Artificielle et le cours du blé s'est envolé de plus de 40% cette année, avec une accumulation inédite de phénomènes de crise : blocage du détroit d'Ormuz impactant les livraisons de fertilisants, blocage des ports céréaliers russes et ukrainiens de la mer Noire, canicule et sécheresse en Europe et arrivée d'un phénomène El Niño d'une amplitude extrême, qui vont impacter les récoltes futures. Le prix du riz, de son côté, a bondi de 60%. Le faible niveau des fleuves européens affecte également la production d'énergie hydroélectrique et nucléaire, provoquant une pression sur les prix de l'électricité. Les tensions sur les matières premières sont donc multiples et non cantonnées au pétrole et au gaz.

À ces craintes justifiées d'un rebond inflationniste est venu s'ajouter un triste record : la dette fédérale américaine dépasse désormais les 40 000 milliards de dollars ! Les droits de douane étaient censés financer les ambitieux programmes de l'Administration Trump, notamment dans la Défense ainsi que les réductions d'impôts du One Big Beautiful Bill. Après leur invalidation par la Cour suprême, et leur remboursement partiel, et malgré les nouvelles taxes appelées à les compenser au moins partiellement, le déficit budgétaire frôle désormais le niveau alarmant de 6% du PIB.

Les marchés obligataires avaient donc toute légitimité à manifester leur inquiétude en faisant grimper le taux à 10 ans à 4.75% et celui à 30 ans à 5.3%. Des niveaux jugés suffisamment alarmants pour que Scott Bessent intervienne et annonce un doublement des achats d'obligations longues par le Trésor. L'effet n'a guère duré plus longtemps qu'un comprimé de paracétamol, et le taux à 10 ans américain pointe aujourd'hui à 4.8%, s'approchant dangereusement du niveau critique des 5%.

Les marchés des actions semblaient largement déconnectés de ces préoccupations, se focalisant plutôt sur les profits des entreprises, toujours en progression. Les actions des titres technologiques ont rebondi après la déroute du mois de juillet, un mouvement auquel les indices suisses et européens n'ont pas participé. Il faut dire que les nouvelles du Vieux Continent donnent peu d'occasion de faire la fête. Le début de la campagne présidentielle française inquiète avec des messages plus populistes les uns que les autres, comme l'effacement pur et simple d'une partie de la dette souveraine. La victoire écrasante de l'AfD en Saxe-Anhalt fragilise encore plus le gouvernement Merz et en Suisse, l'inflation a fortement rebondi en août, passant de 0.4% à 0.8%.

La récente hausse assez brutale du yen japonais doit également nous préoccuper. À partir de certains paliers, les opérations de carry trade commenceront à être liquidées, ce qui affecterait la liquidité du système financier global et obligerait la Fed et le Trésor à intervenir.



PERFORMANCE

Notre performance indicative a progressé de 1.51% au mois d'août, un très bon résultat auquel les principaux contributeurs sont l'or, les matières premières et les actions internationales. Depuis le début de l'année, le résultat indicatif s'affiche à 4.73%.

Sur la même période, les indices UBS de toutes les caisses de pension et des caisses de plus de 1 Mrd affichent des performances YTD respectives de 4.88% et 4.73%. Le moniteur Swisscanto des caisses de pension fait un peu mieux à +4.99%.



PORTAILS WEB ENTREPRISES ET ASSURÉS

Notre Fondation fait un pas de plus dans la digitalisation.

Nouveautés sur le portail web entreprises

Dès à présent, nos entreprises affiliées peuvent profiter de deux nouvelles fonctionnalités dans le portail web entreprises : « Changer de plan » et « Changer de catégorie ». Ces deux mutations sont à effectuer en choisissant individuellement la personne assurée.

Exemple	166	Exemple SA	999999	999999A - Ensemble du personnel	vers l'assuré	
Sortie	Salaire / taux d'activité	Données personnelles	Changer de plan	Changer de catégorie		

Changer de plan

En fonction de l'évolution de sa carrière, un employé peut être amené à changer de plan, si l'entreprise qui l'emploie possède différents plans (par exemple : Plan 1 = Employés avec une ancienneté de moins de dix ans, Plan 2 = Employés avec une ancienneté de plus de dix ans). Désormais, l'employeur a la possibilité de procéder de façon autonome à ce changement grâce à la fonction « Changer de plan » dans le portail web entreprises.

Changer de catégorie

Selon l'article 46bis, alinéa 3 de notre règlement de prévoyance, un plan de prévoyance peut comporter, au maximum, 3 plans de cotisations différents (« catégorie ») (par exemple : Catégorie 1 = Mini, Catégorie 2 = Midi, Catégorie 3 = Maxi). Les assurés actifs et disposant d'une pleine capacité de travail peuvent choisir, au maximum deux fois par année et de manière non-rétroactive, à quel plan ils désirent être soumis. Dès à présent, l'employeur a la possibilité d'opérer ce changement par lui-même grâce à la fonction « Changer de catégorie » dans le portail web entreprises.

Pour certaines sociétés, les catégories sont utilisées pour définir une affectation en fonction du lieu de travail (par exemple : Catégorie 1 = COPRÉ Zurich, Catégorie 2 = COPRÉ Lausanne, Catégorie 3 = COPRÉ Genève). Un changement d'affectation dans ce cas-là peut également être effectué par l'employeur grâce à la fonction « Changer de catégorie » dans le portail web entreprises.

Nouveauté sur le portail web assurés

Désormais, les assurés peuvent générer leur certificat de prévoyance numérique avec un code QR (digVA) directement depuis leur portail web. Ce document offre un aperçu clair et concis des principales données clés de prévoyance. Grâce à son format électronique standardisé, le code QR a l'avantage de permettre à l'assuré de partager lui-même ses données de prévoyance de manière simple et sécurisée directement, par exemple, à son conseiller financier, ou aux plateformes numériques dédiées à la prévoyance.

La transmission des données s'effectue de manière anonymisée et est conforme à la norme digVA (digitaler Vorsorgeausweis) applicable à l'échelle nationale, définie et portée par l'association bvg-digital.ch. En effet, le certificat de prévoyance numérique ne contient aucune donnée personnelle telle que le nom, la date de naissance, le sexe, l'adresse, le numéro de téléphone, etc.

Vous l'avez compris, le certificat de prévoyance numérique permet une utilisation standardisée, compréhensible et sécurisée des données de prévoyance ainsi qu'un partage facilité grâce au code QR.

CRÉER LE CERTIFICAT

Vous pouvez générer ici votre **certificat de prévoyance numérique.**

Nous vous rappelons que, pour garantir une utilisation optimale de nos portails web pour les assurés et les entreprises, il est important d'y accéder exclusivement à l'aide d'une version à jour des navigateurs internet « Google Chrome », « Safari » ou « Firefox » ainsi que de passer par notre page internet www.copre.ch et non pas directement sur le portail au moyen d'un lien ou d'un favori.

Accès aux portails web entreprises et assurés

Pour rappel, dans le but d'offrir un service toujours plus performant, efficace, rapide et sécurisé, COPRÉ met à disposition de ses entreprises affiliées et de ses assurés des portails web via son site officiel à l'adresse www.copre.ch.

Nous vous encourageons vivement à vous inscrire sur vos portails respectifs, afin de pouvoir profiter des nombreux avantages qu'ils vous offrent.



GAIN DE TEMPS



AUTONOMIE



DISPONIBILITÉ



**SÉCURITÉ
DES DONNÉES**



**SYSTÈME
DE NOTIFICATION**

Portail web entreprises

Une entreprise affiliée, sa fiduciaire, son courtier ou tout autre tiers autorisé ont accès aux fonctionnalités suivantes :

- Traitement automatisé des annonces liées aux collaborateurs : annoncez les entrées, les sorties, ainsi que les modifications (données personnelles, salaires, taux d'activité) et obtenez rapidement les documents avec les changements idoines.

COPRÉ

- Réception des factures : celles-ci sont directement et simplement publiées et donc disponibles.
- Annonces des cas d'incapacité de travail et de décès : celles-ci peuvent à présent être annoncées par vos soins directement via la plateforme PK Net disponible sur notre portail web entreprises.
- Accès aux documents : téléchargez vos listes de cotisations, vos décomptes de cotisations, ainsi que le(s) plan(s) de prévoyance en vigueur.
- Messagerie sécurisée : adressez-vous directement et simplement à votre personne de contact chez COPRÉ.

Portail web assurés

Un assuré peut en tout temps :

- Générer son certificat de prévoyance, son certificat de prévoyance numérique et son plan de prévoyance.
- Simuler des scénarios de départ à la retraite, de retrait pour l'encouragement à la propriété du logement (EPL), de retrait divorce ou de rachat.
- Rembourser un retrait EPL ou divorce.
- Comblé une lacune de prévoyance par un rachat.

Avons-nous éveillé votre intérêt ?

Votre personne de contact chez COPRÉ se tient à votre disposition pour vous aiguiller et pour transmettre vos accès personnalisés.



PORTAILS WEB ENTREPRISES - LA SAISIE DES SALAIRES ANNUELS 2026 ET ANNONCE DES SALAIRES 2027

Mi-novembre, nos entreprises affiliées recevront l'ensemble des informations nécessaires à la déclaration des salaires annuels définitifs pour l'année 2026, ainsi qu'à la communication des salaires prévisionnels pour 2027. Afin d'assurer la prise en compte de toutes les modifications salariales dans la facturation définitive 2026 et dans la première facture 2027, nous invitons nos entreprises affiliées à nous transmettre, d'ici au 23 décembre 2026, les ajustements relatifs à l'exercice 2026 ainsi que les salaires annuels pour 2027, au moyen de notre portail web dédié ou par e-mail.

Ces informations seront mises à disposition sur le portail web entreprises. Si seul le courtier (ou autre tiers autorisé) est habilité à accéder à cette plateforme, nous laissons le soin à nos entreprises affiliées de prendre contact avec ce dernier. Si aucun accès au portail web entreprises n'a encore été créé pour votre entreprise, ces documents seront adressés aux entreprises affiliées par voie postale.



WEBINAIRE EN COLLABORATION AVEC NOTRE RÉASSUREUR PKRÜCK

Un Webinaire en trois langues sera organisé conjointement entre COPRÉ et PKRück le 23 novembre 2026 concernant les annonces de cas d'incapacité de gain et de décès ainsi que sur la prévention des cas.

Une invitation suivra ces prochains jours et nous vous invitons à participer à ce Webinaire qui durera 60 minutes.

De plus, PKRück met à disposition de nos entreprises affiliées et de nos partenaires-courtiers des séminaires gratuits avec des thèmes spécifiques à la prévention.

Vous trouverez ci-dessous les dates de ces séminaires ainsi que le lien pour vous inscrire :

<https://praevention.pkrueck.com/fr/seminaires/>

L'offre de séminaires 2026

Seminar	Location	Date	
Sommeil et alimentation: des leviers concrets pour la santé et la performance au travail	Online	13.10.2026	▼
Prévention de la santé mentale en entreprise	Online	10.11.2026	▼

Nous vous transmettons, chers assurés, chères entreprises affiliées, chers partenaires, nos cordiaux messages.

Merci de votre confiance et prenez bien soin de vous.

Lausanne, le 17 septembre 2026

Claude Roch
Président du Conseil
de fondation

Pascal Kuchen
Directeur général